

Non au système de rémunération à double vitesse !

Lors de l'AG du 26 janvier 2011 à laquelle ont appelé tous les syndicats représentés à l'IMA, différents points ont été abordés, parmi lesquels :

I – Les négociations salariales annuelles obligatoires (NAO)

II – La programmation culturelle

III – L'avenir de l'IMA

Lisez ce tract ci-dessous.